

Affaire C-516/23

Complément à la demande de décision préjudicielle

Date de dépôt :

24 août 2023

Juridiction de renvoi :

Landgericht Frankfurt am Main (Allemagne)

Date de la décision de renvoi :

8 août 2023

Parties requérantes :

NW et YS

Partie défenderesse :

Qatar Airways

Landgericht Frankfurt am Main Francfort-sur-leMain, le 11 août 2023
(tribunal régional de Francfort-sur-le-Main, Allemagne)

[OMISSIS]

Ordonnance

Dans le litige opposant

NW et YS à Qatar Airways,

l'ordonnance de renvoi du 8 août 2023 est complétée en ce sens que, par arrêt du 27 juin 2023 (réf. : X ZR 50/22), le Bundesgerichtshof (Cour fédérale de justice, Allemagne) a annulé l'arrêt de l'Oberlandesgericht Köln (tribunal régional supérieur de Cologne) évoqué dans l'ordonnance de renvoi. Le Bundesgerichtshof (Cour fédérale de justice) estime qu'il n'est pas nécessaire qu'il y ait un lien temporel entre la réservation initiale et le réacheminement souhaité à une date ultérieure.

[OMISSIS]